

Vernou-en-Sologne

L'origine gauloise du nom "verno" témoigne de l'ancienneté de l'installation de population à cet endroit. Plusieurs lieux-dits "L'Aulne" en conservent le souvenir. Nombreux sont les étangs qui représentent 10,80 % de la surface de la commune.

Le village est situé sur l'antique voie de Beaugency à Romorantin, sur laquelle un péage existait aux XIV^e et XV^e s. à Villeneuve sur le Beuvron près du confluent avec le Néant. L'ancienne commune de Villeneuve, avec son château du XIX^e, son église devenue grange, ses écuries, a été rattachée à Vernou en 1845.

L'église de Vernou est du style gothique angevin du XIII^e s. restaurée aux XV^e et XVI^e avec un chevet plat, un beau portail en tiers point et des modillons sculptés en haut des murs.

Le château de la Borde construit en 1650 pour Guillaume de Flandres, comporte un corps central de six travées entre deux pavillons. Les communs sont regroupés autour d'une cour carrée, et la métairie un peu plus loin.

Au milieu d'un grand parc un canal de 400 m le relie au village.

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 :

- Châteaux
- Fermes
- Étangs
- Forêt

CIRCUIT 2 :

- Fermes
- Étangs
- Forêt

CIRCUIT 3 :

- Étangs
- La Bonneure
- Forêt

CIRCUIT 4 :

- Forêt

UN PEU PLUS LOIN

- Dhuizon
- Le Ferté-Beauharnais
- La Marolle-en-Sologne
- Millançay
- Montrieux-en-Sologne
- Neung-sur-Beuvron
- Saint-Viâtre
- Villeny
- Yvoy-le-Marron

VERNOU-EN-SOLOGNE



ACCÈS

D 925 Beaugency
D 13 La Ferté-Saint-Cyr –
Romorantin

À VOIR

Vieilles maisons à pans de bois
Croix de carrefours

Boulangerie-Pâtisserie
Boucherie-Charcuterie
Bar-Restaurant
Chambres d'hôtes
Gîte rural
Camping
Parc de loisirs autour de l'étang communal
Salle multimédia

1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ !

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- Soyez prudents en période de chasse

RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune de Vernou-en-Sologne avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél./Fax : 02 54 56 19 59
e-mail : rando41@wanadoo.fr



FFRP
Fédération Française de la Randonnée Pédestre



Circuit N° 271 - A - homologué par le CDRP en 02/04



VERNOU-EN-SOLOGNE



à pied[®]

CIRCUIT 1

23 km
Rouzières

CIRCUIT 2

11 km
La Noue

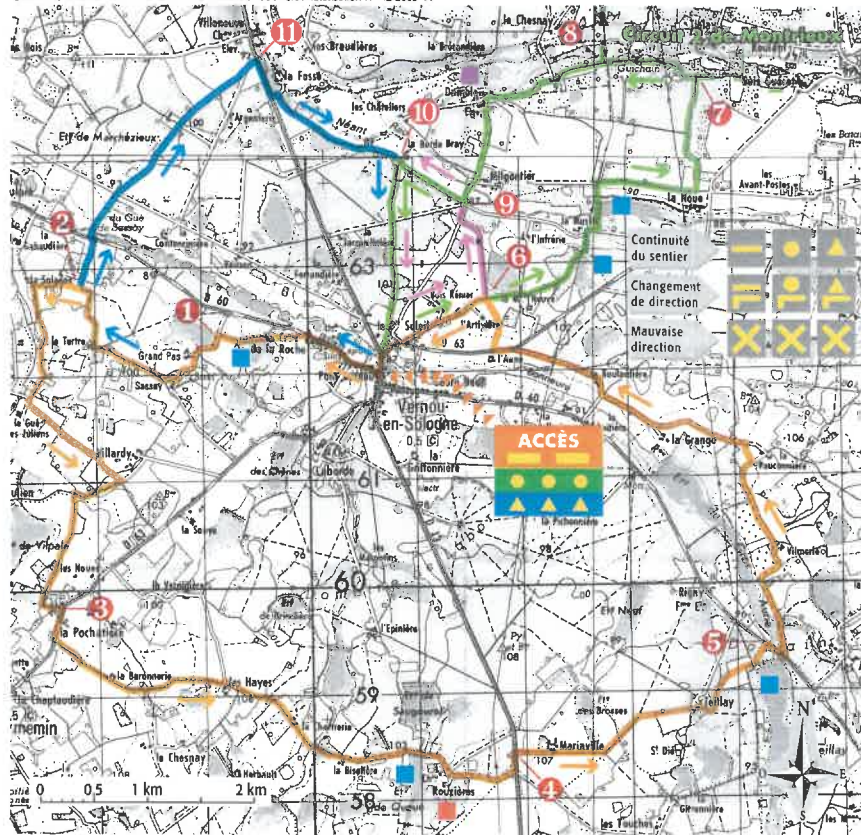
CIRCUIT 3

10 km
La rue
du Bois

CIRCUIT 4

5 km
Le marais
de l'Aulne

Sologne



CIRCUIT 1

23 km - 7h30

Rouzières

ACCÈS

Accès : place de l'église.

Suivre la grand rue à droite, puis à gauche la D 60

vers Bauzy. Laisser à gauche la rue de Pont Bureau. Juste avant le panneau Vernou, s'engager à gauche sur le chemin de la Croix de la Roche. Après l'étang de Fergonnière ■ atteindre un carrefour.

1 Virer à gauche. Suivre le chemin sinueux. Avant la Terre traverser un chemin, et après le tennis virer à droite. En vue de la ferme de Solanne s'engager à gauche.

4 Sur la D 13 (*prudence !*), tourner à gauche en marchant sur le bas côté gauche. Après 150 m virer à droite vers Mariaville. Après la ferme, et au bout du chemin bordé de haies, baisser à gauche vers un chêne isolé. Sur un embranchement s'engager à droite. Laisser à gauche la ferme abandonnée de Teillay. Devant un déversoir près de l'étang de Teillay ■ virer à gauche, puis à droite.

2 Après 20 m (*pour le circuit 3 prendre à droite*), continuer tout droit sur 150 m et virer à gauche. Laisser à droite un étang ■. Suivre une petite route cailloutée sur 50 m et tourner à gauche. Après un raidillon, à un carrefour s'engager à droite sur un chemin herbeux. 60 m après une vanne sur un ruisseau tourner à gauche en longeant une haie. Sur un chemin transversal s'engager à gauche. Atteindre une route.

3 Virer à droite (*prudence !*). Après 150 m tourner à gauche sur un chemin caillouté. Laisser à gauche le chemin de La Baronnerie. Face à la ferme des Hayes virer à gauche puis à droite. Passer entre les étangs Joillet et du Bois ■. Laisser à droite le centre équestre de La Bisolière, puis l'étang de Queue, enfin le château de Rouzières ■.

5 Sur la D 60 tourner à droite (*prudence !*) en marchant sur le bas-côté gauche. Après 600 m virer à gauche vers Vilmerle. Passer cette ancienne ferme. En vue de La Fauconnière s'engager à gauche. À partir de la ferme de La Grange le chemin devient route. Atteindre la D 63 (*prudence !*). En face du chemin de l'Aune tourner à droite, jusqu'à un carrefour de chemins.

6 (*Pour le circuit 2 prendre à droite, pour le circuit 4 aller en face*). S'engager à gauche pour rejoindre le bourg de Vernou.

CIRCUIT 2

11 km - 3 h 40

La Noue

ACCÈS

Accès : place de l'église.

De la place de l'église suivre la grand rue à droite. Après l'étang communal ■ et le pont, direction Neung. Suivre la route du Bois Rénier qui devient chemin, puis herbeux. Atteindre un carrefour.

6 (*Pour le circuit 4 prendre à gauche*). Continuer tout droit. Après une ligne à haute tension tourner à droite sur une route, et après 50 m à gauche sur un chemin. Marcher sur la chaussée du Grand Étang ■. Sur un chemin transversal s'engager à droite. Au niveau de la ferme de La Noue virer à gauche sur un chemin herbeux qui pénètre en forêt.

7 Sur un chemin transversal tourner à gauche. Passer les ruines de Guichain.

8 Sous une ligne à haute tension (*pour le circuit Montrieux prendre à droite*) continuer tout droit. Près de la ferme de Damble ■ tourner à gauche sur une route. Passer le Néant sur un pont. Atteindre un carrefour.

9 Tourner à droite sur un chemin caillouté.

10 Au niveau de la ferme abandonnée de Borde Bray virer à gauche en angle aigu. Sur un chemin transversal s'engager à gauche, puis à droite pour traverser le camping et revenir au bourg de Vernou.

CIRCUIT 3

10 km - 3 h 20

La rue du Bois

ACCÈS

Identique au circuit 1 jusqu'au point 2.

2 (*On quitte le circuit 1*). Virer à droite. Longer l'étang de la Solanne. Sur la D 60 (*prudence !*) tourner à gauche. Après 20 m s'engager à droite sur un chemin. Passer un pont. Croiser un chemin.

11 Sur la D 13 (*prudence !*) tourner à droite en marchant sur le bas-côté gauche. Après 350 m s'engager à gauche sur le chemin de La Fosse. Sur une allée transversale continuer à gauche.

10 Au niveau de la ferme abandonnée de Borde Bray tourner à droite. (*Identique au circuit 2 jusqu'au bourg*).

CIRCUIT 4

5 km - 1 h 40

Le marais de l'Aulne

ACCÈS

Identique au circuit 2 jusqu'au point 6.

6 Tourner à gauche sur un chemin herbeux. Laisser à gauche le Marais de l'Aulne et virer à droite sur une route jusqu'à un carrefour.

9 Identique au circuit 2.